COMMUNE D'AYHERRE

PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Arrêté municipal n°35 - 202

Demande déposée le 23/04/2020 Complétée le : 07/08/2020

Demande affichée le 23/04/2020

Par: Monsieur CHAUVIN-LUCU Jacques

Demeurant à : 915 Leixorreneko bidea Leixorrenea

64240 AYHERRE

Pour : Construction d'un abri de voitures de 40 m2.

Sur un terrain sis : 915 Leixorreneko bidea Leixorrenea

Références cadastrales : G 0627

Nº PC 064 086 20B0004

Destination: habitation

Surface de plancher créée : 0

m²

LE MAIRE,

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Regue molification de Reserve analé le 19/5/1606

Vu la demande pièces manquantes en date du 18/05/2020,

Vu le dépôt des pièces manquantes demandées en date du 07/08/2020,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 22/02/2020,

Vu le règlement de la zone A.

ARRETE

Article 1 : La demande de permis de construire est ACCORDÉE.

Article 2 : La pente de toit devra être de 30 % conformément aux piéces complémentaires fournies en date du 07/08/2020.

<u>Article 3</u>: Lors de l'exécution des travaux, le pétitionnaire devra respecter les indications portées sur sa demande en ce qui concerne les matériaux et leurs couleurs.

Article 4 : Les eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées seront gérées sur la propriété sans rejet vers les fonds inférieurs.

AYHERRE, le 11/09/2020

Le Maire

Arño GASTAMBIDE